



Règlement de société FSG Vufflens-la-Ville



Chères et chers gymnastes, chers parents,

Nous sommes heureux de commencer cette nouvelle aventure sportive en votre compagnie !

Notre société est basée avant tout sur la gymnastique plaisir. Afin que nos cours puissent se dérouler dans la bonne humeur et le respect de toutes et tous (coaches mais aussi gymnastes), il nous paraît important de rappeler quelques règles de bases :

- **Les gymnastes se présentent à l'heure pour le début du cours.** Ceci comprend le temps de se préparer, le cas échéant, pour être à l'heure dans la salle de sport ;
Il est ici précisé que dès la fin des cours, les gymnastes ne sont plus sous la responsabilité des coaches, ni de la société.
- **En cas d'absence, les coaches sont à avertir le plus tôt possible** (appels ou messages).¹ Ceci permet de garantir la qualité des cours en ajustant le programme au nombre de gymnastes ;
Les responsables légaux seront contactés en cas d'absences ou d'arrivées tardives répétées et non justifiées.
- **Les gymnastes portent une tenue adaptée** aux exercices physiques, voire à la discipline sportive particulière qu'ils pratiquent, soit à minima :
 - Pantalon de training ou short de sport ;
 - Haut de training ou T-shirt ;
 - Baskets de sport indoor et no-marking ou des pantoufles de rythmiques.

¹ Les informations de contacts se trouvent sous <https://www.vufflens-la-gym.ch/comite-et-moniteurs/>

- Les bijoux et accessoires ainsi que les smartphones sont retirés et rangés. Les cheveux sont attachés et les chewing-gums sont jetés à la poubelle avant le début du cours ;
- Il est bien entendu **interdit de fumer** dans le complexe sportif ;
- La société décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol ;
- Pour la concentration et la bonne tenue des cours, il est préférable que **les parents n'assistent pas aux cours** dispensés depuis le hall de la salle de sport ;
Si vous souhaitez être présents lors d'une séance, il est possible de prendre contact préalablement avec les coaches du cours à ce sujet.
- Il est **attendu des gymnastes du respect** envers leurs camarades ainsi qu'envers les coaches et le matériel. Ce point est réglé à l'interne de la société par le « commitment de la monitrice / du moniteur J+S » que vous pouvez consulter sur la plateforme Jeunesse et Sport (J+S)² ;

Le but de la société est de promouvoir, d'enseigner et de pratiquer une activité sportive dans une atmosphère conviviale et sans prérequis de la part de nos gymnastes. Les coaches suivent des formations initiales et continues dans ce but. Nos cours n'ont pas vocations à un être un substitut de garderie, ni d'école. La discipline ne doit pas être le sujet principal des séances. Ainsi, en cas de conduite inappropriée ou de non-respect des présentes dispositions, le comité de section se réserve le droit de faire usage des mesures suivantes :

1. Avertissement(s) ;
2. Exclusion temporaire ou permanente.

² [Fichier disponible en cliquant ici](#)

Les responsables légaux sont remerciés de faire part des éventuelles allergies (alimentaires, aux piqûres d'insectes, ...), de l'asthme ou toutes autres pathologies à laquelle il faut être attentifs dans le cadre d'une activité sportive à l'aide du formulaire ci-dessous. Le cas échéant, un échange avec les coaches peut être organisés pour discuter des éventuels mesures ou procédures à suivre.

Le comité se tient à votre disposition en cas de question ou pour toute prise de contact. Notre société se réjouit de vivre beaucoup de bons moments sportifs avec vous.

Avec nos meilleures salutations

Le comité de section de la FSG Vufflens-la-Ville

V.2.0 – 28.06.2023

Annexe :

- Formulaire à retourner avec l'inscription en ligne

Formulaire relatif au règlement de société

Nom et prénom du gymnaste :

Date de naissance :

Numéro de téléphone en cas d'urgence :

Allergies/pathologies à nous signaler :

Autres informations, commentaires :

Par ma signature, j'indique avoir pris connaissance de l'intégralité des points du « Règlement de société », les avoir compris et acceptés. Le cas échéant, ceux-ci ont été transmis et expliqués au gymnaste dont les données figurent ci-dessus :

Signature du responsable légal :